



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/32
19 septembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER
LES TENDANCES ET L'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS
SUR SA QUINZIÈME SESSION
2-4 septembre 2002**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
Participation.....	1 – 3
Adoption de l'ordre du jour.....	4
Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail.....	5 – 6
a) Commission économique pour l'Europe.....	5
b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires.....	6
Suivi de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement.....	7 – 8
Débat sur les activités futures du Groupe de travail.....	9
Réponses au questionnaire sur l'évolution des transports.....	10 – 13

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphe</u> s
Réalisation des corridors et zones de transport paneuropéens	14 – 20
Évaluation des projets d'infrastructure dans le domaine des transports intérieurs.....	21 – 28
a) Élaboration d'une méthode européenne d'évaluation des projets	21 – 25
b) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.....	26 – 28
Liaison de transport Europe-Asie	29 – 34
a) Réunions sur les liaisons de transport Europe-Asie	29 – 31
b) Organisation de trains de démonstration	32 – 34
Relation entre le transport et le développement économique.....	35 – 37
Transports dans la région méditerranéenne	38 – 41
a) Centres d'étude des transports en Méditerranée	38 – 39
b) Faits nouveaux intéressant les transports dans la région méditerranéenne	40 – 41
Assistance aux pays en transition	42 – 43
Système européen cohérent d'infrastructures de transport international.....	44 – 49
a) Renforcement des infrastructures de transport international	44 – 45
b) Concept de qualité du service	46 – 49
Projet de programme de travail pour 2003-2007.....	50
Élection du bureau pour les sessions du Groupe de travail en 2003-2004	51
Questions diverses	52 – 55
a) Dates de la prochaine session	52
b) Information	53 – 54
c) Hommage.....	55
Adoption du rapport	56 – 57

* * *

Annexe: Projet de programme de travail pour la période 2003-2007

RAPPORT¹

PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa quinzième session du 2 au 4 septembre 2002. MM. V. Arsenov (Fédération de Russie) et W. Zarnoch (Pologne) ont été respectivement élus Président et Vice-Président de la session, à laquelle ont participé des représentants des pays membres de la CEE suivants: Allemagne, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse et Turquie. La Commission européenne (CE) était également représentée, ainsi que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission du Danube (CD) et le Bureau central du projet TEM.

2. M. P. Garonna, Secrétaire exécutif adjoint de la CEE-ONU, a ouvert la session. Il a fait savoir que le Secrétaire exécutif attachait une importance accrue aux activités du Groupe de travail au regard du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable, d'une part, et du processus de réforme en cours visant à renforcer le rôle et la pertinence de la CEE-ONU, d'autre part. Il a en outre souligné le rôle clef du secteur des transports dans la mise en œuvre d'un développement durable en Europe. Il a à ce sujet pris acte de la place que pourrait prendre le Groupe de travail dans l'élaboration d'une conception intégrée du développement durable associant les éléments des politiques suivies dans les secteurs suivants: économie, transports, société, environnement, santé, sûreté et sécurité.

3. Dans le même temps, il fallait à son avis que le Groupe de travail consolide encore les activités relatives à l'analyse des politiques de transport en établissant un lien entre les incidences des politiques de transport et les politiques financières, la planification des infrastructures et l'évaluation des incidences des transports. Lorsqu'il définira ses futures orientations stratégiques, compte dûment tenu des priorités des États membres, le Groupe de travail devrait en premier lieu s'attacher à la promotion des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, l'aménagement de corridors de transport paneuropéens, l'évolution de la situation dans la région de la Méditerranée et au futur d'une Europe élargie, l'accent étant particulièrement mis sur l'évolution du secteur des transports dans les Balkans, l'Asie centrale et la région du Caucase.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour provisoire (TRANS/WP.5/31) a été adopté.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

Document: E/2002/37-E/ECE/1395

5. Le Groupe de travail a été informé des décisions prises par la Commission à sa cinquante-septième session (Genève, 7-10 mai 2002), au sujet de questions telles que

¹ Le texte souligné correspond aux décisions prises par le Groupe de travail à la fin de la session.

les aspects économiques de la sécurité, le fonctionnement des organes subsidiaires principaux, le renforcement de l'Organisation et l'assistance technique de la CEE-ONU.

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Document: ECE/TRANS/139

6. Le Groupe de travail a été informé des résultats de la soixante-quatrième session du Comité des transports intérieurs (18-21 février 2002) et de ses débats dans la mesure où ils concernaient le domaine d'activité l'intéressant (ECE/TRANS/139, par. 16 et 27 à 41).

SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT

7. Le Groupe de travail a été informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF./2/FINAL), du Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL) et des décisions prises lors de la Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (5 juillet 2002).

8. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de veiller à ce que les décisions du Comité des transports intérieurs ainsi que le programme de travail du Groupe soient dûment pris en considération dans les activités envisagées dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement.

DÉBAT SUR LES ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE DE TRAVAIL

Documents: TRANS/WP.5/2002/6 et Add.1 et 2

9. Suite à l'initiative du Président et du Vice-Président à la quatorzième session concernant les activités futures, le Groupe de travail a pris note des réponses des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande, de la Pologne et de la Suisse indiquant leurs domaines d'intérêt particuliers ainsi que les thèmes précis qui devraient être examinés dans l'avenir. Le Groupe s'est félicité des avis donnés par les gouvernements membres et a retenu les domaines suivants, pour examen à ses sessions futures:

a) Systèmes de financement de l'infrastructure des transports (à partir du rapport du Gouvernement polonais, le secrétariat élaborera un questionnaire, rassemblera les données pertinentes auprès des pays membres et préparera, pour la prochaine session, un rapport récapitulatif des options possibles);

b) Amélioration de la coordination et de l'intégration intermodales;

c) Collecte de données, par le biais du questionnaire sur l'évolution des transports, sur les mesures prises par chaque pays pour appliquer les dispositions juridiques applicables au transport international (Accords CEE-ONU et Règlements de l'UE) afin d'encourager la définition de mesures communes pour harmoniser les politiques de transport.

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'ÉVOLUTION DES TRANSPORTS

Documents: TRANS/WP.5/2002/1 et Add.1 à 13; document informel n° 2

10. Le Groupe de travail a examiné les réponses des pays membres au questionnaire et noté que les renseignements sur l'évolution des politiques des transports et les données sur les tendances du secteur des transports dans les pays membres constituaient une base solide pour l'étude des nouvelles tendances et des mesures possibles au regard des questions communes.

11. En ce qui concerne les options en matière de politique générale des transports, le Groupe de travail a noté que les priorités des pays membres étaient axées sur différents aspects. Alors que dans les pays baltes elles portaient sur l'intégration dans le marché européen des services de transport, en particulier au moyen de l'aménagement des corridors paneuropéens traversant la région, en Europe centrale l'accent était mis sur une modernisation de grande envergure du réseau ferroviaire existant, la modernisation des passages de frontières, l'amélioration et la réfection des réseaux routiers, ainsi que la promotion du transport combiné. Les États membres de l'UE attachaient une importance relativement plus grande à l'interconnexion des infrastructures et des modes ainsi qu'au basculement du trafic d'un mode à un autre, en particulier, pour réduire le volume de circulation sur le réseau routier. Dans le même temps, les pays de la CEI, outre les problèmes susmentionnés, attachaient de l'importance à l'ouverture de leur territoire grâce au développement des transports. La Fédération de Russie et l'Ukraine étaient résolues à aménager des corridors de transport internationaux, y compris les liaisons Europe-Asie.

12. Le Groupe de travail a aussi pris acte des principes et des critères ambitieux en matière de politique des transports, précisés dans le Livre blanc de la Commission européenne intitulé «La politique européenne des transports à l'horizon 2010: l'heure des choix». Il a jugé que tous les pays européens, quel que soit leur type actuel d'association avec l'Union européenne, devraient peut-être tenir compte, dans le développement de leurs systèmes de transports nationaux, des incidences des changements touchant la politique commune des transports.

13. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de diffuser à nouveau en 2007 le même questionnaire sur l'évolution des transports, en y incorporant la proposition de la Suisse (voir par. 9 c), plus haut), et d'en présenter les résultats à sa session de 2007. Afin que cette proposition soit reprise dans le questionnaire, le Groupe de travail a décidé de continuer à rechercher une formulation appropriée à ses sessions ultérieures.

RÉALISATION DES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPÉENS

Document: TRANS/WP.5/2002/4

14. Le Groupe de travail a pris note du rapport sur la situation des corridors et zones de transport paneuropéens établi par la Commission européenne (TRANS/WP.5/2002/4). Un représentant de la Commission a, par ailleurs, rendu compte des faits nouveaux survenus dans ce domaine et fait observer que des discussions préliminaires avaient déjà eu lieu entre la Commission européenne et la CEE-ONU au sujet des modalités de la participation éventuelle de la CEE-ONU au suivi de l'aménagement des corridors. Il a ajouté qu'une méthode de collecte de données, coordonnée et normalisée, avait été mise au point à l'intention de l'UE et

des pays candidats à la session concernés par les corridors paneuropéens. La conséquence serait qu'après 2004, la collecte de données sur l'aménagement des corridors serait totalement harmonisée dans l'ensemble de l'Union élargie. Dans l'avenir, la Commission européenne continuerait d'établir un rapport sur la situation des corridors, mais moins régulièrement.

15. Dans ce contexte, le secrétariat a rendu compte des résultats d'une réunion récente entre la CE et la CEE-ONU au sujet du rôle éventuel futur du secrétariat de la CEE-ONU dans l'évaluation de la situation relative aux corridors et zones de transport paneuropéens. La proposition concrète relative aux arrangements organisationnels intéressant le secrétariat de la CEE-ONU et les bureaux centraux des projets TEL et TER serait mise sous forme finale dans le courant du mois de septembre puis présentée à la Commission européenne.

16. Les représentants de la Fédération de Russie, de la Pologne et de la Grèce ont informé le Groupe de travail de l'évolution récente de la situation des corridors et zones de transport paneuropéens sur le territoire de leur pays et débattu des différentes possibilités de suivre dans l'avenir les améliorations intéressant les corridors et les zones.

17. Le Groupe de travail a constaté que, pour différents corridors paneuropéens, le rythme de développement était inégal. Il a, à ce sujet, rendu hommage aux pays participant aux comités directeurs des corridors où les activités se déroulaient comme prévu et invité instamment les pays concernés par d'autres corridors à faire un effort supplémentaire pour donner un nouvel élan aux travaux dans les comités directeurs où les activités ne respectaient pas l'échéancier.

18. Le Groupe de travail s'est associé aux efforts de la CEE-ONU et de la CE pour parvenir à un arrangement approprié afin d'assurer une coordination continue des travaux relatifs à tous les corridors et zones de transport paneuropéens. Rappelant aussi la décision prise lors de la réunion du Groupe de travail du G-24 sur les transports (2 et 3 décembre 1997), les participants ont jugé que les sessions du Groupe de travail offraient à tous les pays concernés une occasion importante et utile d'examiner les activités en cours et envisagées intéressant les corridors et les zones, afin de promouvoir leur aménagement d'ensemble.

19. Le Groupe de travail a demandé à la CE de présenter le rapport sur la situation des corridors et zones de transport paneuropéens, dès qu'il serait mis à jour.

20. En outre, le Groupe de travail a demandé au secrétariat de veiller à ce que les pays concernés envisagent une participation adéquate aux projets TER et TEM dans le suivi coordonné de l'évolution de la situation dans les corridors de transport paneuropéens.

ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

a) Élaboration d'une méthode européenne d'évaluation des projets

Documents: TRANS/WP.5/2002/7 et Add.1

21. Le Groupe de travail a été informé des résultats d'une réunion informelle, à laquelle ont participé des représentants de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de la Commission européenne (CE) et de la Banque européenne d'investissement (BEI), le 4 juin 2002,

afin d'examiner l'avant-projet d'un document de la CEE-ONU sur l'analyse socioéconomique coût-avantages appliquée à l'évaluation des projets d'infrastructure de transport et passer en revue les méthodes d'évaluation de projets de transport utilisées par diverses organisations internationales.

22. Le Groupe de travail a commenté le rapport et a étudié les mesures qu'il serait possible de prendre afin de lui donner suite dans les pays membres.

23. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur la méthode européenne d'évaluation des projets (TRANS/WP.5/2002/7 et Add.1) et recommandé que le titre de la publication finale soit le suivant «Analyse socioéconomique coût-avantages: série de lignes directrices pour l'évaluation des projets d'infrastructure de transport».

24. Le Groupe de travail a également recommandé que dans la révision future des lignes directrices soient incorporés les aspects sociaux de l'évaluation des projets d'infrastructure de transport. Il a noté que les aspects environnementaux de l'évaluation des projets d'infrastructure de transport avaient déjà été adéquatement pris en compte dans le Manuel de la Commission européenne (DGTREN) sur l'évaluation stratégique de l'impact environnemental des plans relatifs à l'infrastructure des transports.

25. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de veiller, au plus tôt à l'impression et à la diffusion la plus large possible de la méthode auprès de l'ensemble des pays membres et des autres usagers intéressés.

b) Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport

26. Le Bureau central du projet TER a informé le Groupe de travail des conclusions auxquelles ses pays membres étaient parvenus lors de la récente réunion de Brioni, à savoir que, pour l'instant, ils n'étaient pas en mesure de fournir les renseignements demandés mais qu'ils s'efforceraient d'examiner plus à fond cette question. Au sujet du projet TEM, la question d'une méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport serait examinée lors de l'atelier prévu durant la deuxième quinzaine d'octobre 2002. Le Groupe de travail serait dûment informé de ses conclusions.

27. Le Groupe de travail a demandé au projet TEM de lui faire rapport, à sa prochaine session, sur l'atelier consacré à une méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport et l'a invité à faire un effort supplémentaire et à organiser un atelier similaire dans un avenir proche.

28. Le Groupe de travail a également demandé au secrétariat de contacter un certain nombre de pays membres, ainsi que la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque européenne d'investissement afin de recueillir des renseignements sur les méthodes progressives d'amélioration des infrastructures de transport et de les lui présenter à sa prochaine session.

LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

a) Réunions sur les liaisons de transport Europe-Asie

29. Rappelant la décision prise à la soixante-quatrième session du Comité des transports intérieurs, le Groupe de travail a noté qu'une réunion spéciale informelle des pays participant à l'organisation de parcours de démonstration de trains-bloc sur l'itinéraire Europe du Sud-Est-Turquie-République islamique d'Iran-Asie du Sud-Asie du Sud-Est/Chine méridionale se tiendrait les 30 et 31 octobre 2002 en Turquie afin d'étudier les réponses reçues à un questionnaire, d'analyser les lacunes d'ordre infrastructurel et réglementaire et d'arrêter les nouvelles mesures d'ordre organisationnel et technique relatives aux activités à entreprendre pour le développement des liaisons Europe-Asie dans ce corridor (ECE/TRANS/139, par. 33).

30. Le représentant de la Fédération de Russie a fait savoir que la réunion ordinaire du Comité directeur du corridor de transport paneuropéen n° II était prévue à Ekaterinbourg les 19 et 20 septembre 2002.

31. Le Groupe de travail s'est félicité des efforts de la Fédération et de la Turquie en vue de promouvoir davantage le développement de liaisons de transport Europe-Asie. Prenant acte de l'importance de la prochaine Conférence internationale Europe-Asie sur les transports (Saint-Pétersbourg, 2003), le Groupe de travail a demandé une participation du secrétariat de la CEE-ONU à la réunion du Comité directeur du corridor de transport paneuropéen n° II (Ekaterinbourg, 19 et 20 septembre 2002) et à la réunion spéciale sur la liaison de transport Europe-Asie entre Istanbul et Almaty (Izmir, 30 et 31 octobre 2002).

b) Organisation de trains de démonstration

Documents: TRANS/WP.5/2002/12 et Add.1

32. Le représentant de la Fédération de Russie a rendu compte des premières expériences, couronnées de succès, acquises du parcours d'un train-bloc de démonstration le long du corridor septentrional du chemin de fer transasiatique (NC-TAR) entre Vladivostok et la frontière finlandaise, qui avait débuté le 5 juin 2002. Il a été noté qu'en raison de sa situation géographique, le réseau ferroviaire de la Fédération de Russie constituait un segment important des parcours de démonstration de trains-bloc entre l'Asie du Sud et de l'Est et l'Europe. Le Groupe de travail a aussi été informé que des schémas très élaborés englobant les cinq itinéraires principaux, avec plusieurs variantes, pouvaient se prêter à l'organisation de trains-bloc de démonstration sur le territoire de la Fédération de Russie.

33. Le Groupe de travail a apprécié les efforts de la Fédération de Russie et de la Turquie, ainsi que d'autres États concernés, pour préparer et organiser des trains-bloc de démonstration sur des itinéraires réguliers. Il s'en est félicité et il a souligné leur importance économique et la compétitivité des chemins de fer par rapport au transport maritime.

34. Le Groupe de travail a demandé aux représentants de la Fédération de Russie et de la Turquie de l'informer à sa prochaine session sur les faits nouveaux intéressant les trains-bloc de démonstration. Il a aussi invité les autres pays qui envisageaient d'organiser des trains-bloc de démonstration dans les corridors définis par le Groupe de travail de tenir le secrétariat informé de leurs plans.

RELATION ENTRE LE TRANSPORT ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Documents: TRANS/WP.5/2002/3 et Add.1 à 7

35. Conformément à la demande du Groupe de travail à sa quatorzième session, le secrétariat a rassemblé des renseignements pertinents contenant des données d'expérience, des résumés de projets de recherche et d'autres informations concernant des stratégies axées sur la relation entre les transports et le développement économique (TRANS/WP.5/30, par. 8).

36. Le Groupe de travail a commenté les réponses et étudié la grande diversité de méthodes retenues dans les pays membres pour évaluer la relation entre le transport et le développement économique à l'appui du développement durable des transports. Il a jugé que même si les résultats obtenus des recherches empiriques s'étaient avérés peu concluants, il se pourrait qu'il existe une certaine corrélation positive entre les transports et le développement économique dans un contexte plus large, compte tenu de facteurs comme: l'emploi, l'accès aux marchés et aux activités de loisirs, la réduction des coûts de production, la mise au point de technologies nouvelles, etc.

37. Le Groupe de travail a décidé de continuer d'examiner de manière plus approfondie des aspects particuliers de la relation entre les transports et le développement économique. Il a demandé au secrétariat de convoquer une réunion spéciale informelle, avec la participation du Président, et si possible des représentants de l'Allemagne, de l'Espagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni ou d'autres pays intéressés, ainsi que la CEMT, afin de définir les aspects concrets de cette relation, qui lui seraient soumis pour examen.

TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

a) Centres d'étude des transports en Méditerranée

Documents: TRANS/WP.5/2002/9 et TRANS/WP.5/2002/10

38. Le Groupe de travail a pris note des renseignements fournis par le représentant du Centre d'étude des transports en Méditerranée occidentale (CETMO) sur les activités entreprises depuis la quatorzième session.

39. Le Groupe de travail a demandé aux directeurs du CETMO et du TRANSCEM de rendre compte à la prochaine session des résultats des travaux des deux centres.

b) Faits nouveaux intéressant les transports dans la région méditerranéenne

40. Le représentant du CETMO a présenté une proposition visant à organiser un séminaire sur l'analyse des flux de marchandises à moyen terme et à long terme dans la région méditerranéenne. Organisé conjointement par la CEE-ONU, la CEA, la CESAO et la CESAP,

le séminaire, d'une durée d'un jour et demi, serait structuré en trois sessions et pourrait être organisé au cours du premier trimestre de 2004.

41. Conscient de l'importance de la région méditerranéenne, sa situation géographique clef et sa part dans l'ensemble des flux de transport sur le continent européen ainsi qu'entre l'Europe et d'autres continents, le Groupe de travail s'est félicité de l'initiative du CETMO d'organiser un séminaire sur les flux de marchandises dans la région méditerranéenne et il a demandé au secrétariat de prendre contact avec d'autres commissions régionales (CEA, CESA0 et CESAP) afin d'obtenir les ressources financières nécessaires pour que des intervenants puissent participer à ce séminaire, provisoirement prévu pour le premier trimestre de 2004.

ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION

Document: TRANS/WP.5/2002/11/Corr.1

42. Le Groupe de travail a été informé des activités des conseillers régionaux et du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT). Il s'est félicité des renseignements détaillés sur les travaux en cours dans tous les domaines d'activité (SECI, SPECA, CEMN, TEM et TER) et demandé au secrétariat de faire de nouveau rapport, à la prochaine session, sur l'assistance aux pays en transition. Conformément à la décision B (51) de la Commission, le Groupe de travail a invité les gouvernements et les organisations et institutions internationales compétentes à contribuer au Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et à informer le secrétariat du type d'assistance qu'ils pourraient fournir.

43. Prenant acte du départ à la retraite du deuxième conseiller régional, le Groupe de travail a souligné l'importance de ses travaux et affirmé qu'il était nécessaire de conserver son poste afin d'assurer la couverture adéquate, en particulier, des activités intéressant les pays de la CEI, y compris les pays d'Asie centrale et du Caucase.

SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL

a) Renforcement des infrastructures de transport international

Document: TRANS/WP.5/2002/8

44. Conformément à la demande du Groupe de travail (TRANS/WP.5/30, par. 52), le secrétariat avait établi le document TRANS/WP.5/2002/8 indiquant les modifications apportées aux réseaux de transport AGR, AGC, AGN et AGTC, ainsi que les progrès réalisés dans le cadre des projets TEM et TER.

45. Le Groupe de travail a pris note de ces renseignements et demandé au secrétariat de continuer à lui faire rapport à ce sujet, tous les deux ans.

b) Concept de qualité du service

Documents: TRANS/WP.5/2002/5 et Add.1, document informel n° 1

46. En rapport avec la question précédente, le Groupe de travail a étudié la possibilité de mettre au point une approche intermodale du concept de qualité du service offert sur les différents réseaux modaux. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, il a également été rappelé que le Groupe de travail et le Comité des transports intérieurs avaient à leurs sixième et cinquante-sixième sessions, respectivement, jugé nécessaire de procéder à une analyse plus poussée du fondement méthodologique de notions telles que goulets d'étranglement, liaisons manquantes et qualité du service des réseaux d'infrastructure (TRANS/WP.5/12, par. 34 à 44 et ECE/TRANS/103, par. 44 à 46).

47. Conformément à la demande du Groupe de travail à sa quatorzième session (TRANS/WP.5/30, par. 55), le secrétariat avait rassemblé des renseignements sur l'application par les États membres de la notion de qualité des services de transport.

48. Le Groupe de travail est convenu que la qualité du service était une notion complexe et multiforme qui exigeait une étude plus fondamentale. Il a en outre constaté qu'il n'y avait pas au niveau international d'accord conceptuel sur ce que cette notion devrait englober, comment elle pourrait servir en pratique et quels étaient les critères à retenir pour évaluer les progrès en matière de qualité du service de transport dans des comparaisons internationales et dans le temps.

49. Le Groupe de travail a décidé de poursuivre l'examen de la notion de qualité du service à sa prochaine session. Il a demandé au secrétariat de distribuer le document informel n° 1 aux pays membres pour solliciter leurs observations, à la lumière de leur expérience, en matière de qualité du service dans le secteur des transports.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2003-2007

Document: TRANS/WP.5/2002/2

50. Le Groupe de travail a adopté son projet de programme de travail pour la période 2003-2007, tel qu'il figure en annexe au présent rapport.

ÉLECTION DU BUREAU POUR LES SESSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL EN 2003 ET 2004

51. MM. Viatcheslav ARSENOV (Fédération de Russie) et Wojciech ZARNOCH (Pologne) ont été respectivement élus Président et Vice-Président pour les sessions du Groupe de travail en 2003 et 2004.

QUESTIONS DIVERSES

a) Dates de la prochaine session

52. La seizième session du Groupe de travail est provisoirement fixée du 24 au 26 septembre 2003.

b) Information

53. Le représentant de la Commission européenne a présenté et distribué au Groupe de travail le programme préliminaire de la deuxième Conférence européenne annuelle sur l'énergie et les transports, organisée par la Commission européenne à Barcelone du 11 au 13 novembre 2002.

54. Il a également été rappelé que le site Web du WP.5 pouvait être consulté à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html>. On y trouve les rapports, les ordres du jour des sessions à venir, les publications importantes et les documents de travail. Pour faciliter et accélérer la publication par le secrétariat des documents de travail destinés aux sessions du WP.5, les représentants ont été invités, chaque fois que possible, à envoyer par courrier électronique aux adresses suivantes: helmut.lehmacher@unece.org ou miodrag.pesut@unece.org. copie de leurs communications adressée par courrier (fax) en vue des sessions du WP.5.

c) Hommage

55. Le Groupe de travail a rendu hommage à M. Z. Haritos, qui quittait ses fonctions de Conseiller régional de la CEE-ONU, et l'a remercié de l'excellence des travaux effectués pendant plusieurs années, en particulier dans les pays de l'Europe orientale et de la CEI. Grâce à ses qualifications et à sa vaste expérience, il avait apporté une contribution importante aux travaux relatifs au développement des transports internationaux dans les pays en transition.

ADOPTION DU RAPPORT

56. En application d'une décision du Groupe de travail, les décisions prises à la quinzième session ont été adoptées en fin de session. Le rapport sur cette session, y compris lesdites décisions, a été établi par le Président et le Vice-Président avec le concours du secrétariat. Il sera présenté au Comité des transports intérieurs.

57. Cette méthode sera également retenue pour les sessions ultérieures du Groupe de travail.

Annexe**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2003-2007****ACTIVITÉ 02.1: TENDANCES ET ÉCONOMIE DES TRANSPORTS****Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports**

Priorité: 1

Exposé succinct: Examen des tendances générales de l'évolution des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports, y compris le développement des transports dans la région méditerranéenne et échange d'informations sur ces questions.

Travail à faire: Le Comité et le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) envisageront et entreprendront les activités ci-dessous:

1) ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Étude des aspects économiques des transports et examen annuel de l'évolution des transports compte tenu: i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; ii) des réformes en cours dans les pays en transition, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, d'encourager et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur l'évolution des transports.

Priorité: 2

- b) Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen terme et à long terme des transports. Le Groupe de travail (WP.5) examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports, et tiendra compte des conclusions auxquelles on sera parvenu dans les réunions internationales, en mettant l'accent sur les points saillants de l'évolution des transports.

Résultats escomptés: Rapports sur les faits nouveaux dans les transports intérieurs des pays membres (tous les cinq ans; prochain rapport: ~~2002~~ 2007).

Priorité: 1

- c) Examen de l'**avancement** des grandes lignes européennes de trafic en vue d'assurer ~~la desserte des régions périphériques~~ **des liaisons de transport avec les zones de transport paneuropéennes.**

Résultats escomptés: Rapport sur l'évolution des transports dans les zones de transport paneuropéennes (~~2002~~) (2003).

Priorité: 2

- d) **Suivi Examen de l'extension avancement** des couloirs de transport paneuropéens en dehors de l'UE et des pays associés à l'UE **coopération** avec la CE.

Résultats escomptés: ~~Rapport définissant et évaluant les projets importants dans les couloirs de transport paneuropéens n^{os} 2, 3, 5 et 9 b (2001);~~ Rapport sur les progrès dans la réalisation des couloirs de transport paneuropéens ~~(2002)~~ **(2003)**. Priorité: 1

- e) Étude de la relation réciproque entre les accords en vigueur (AGR, AGC, AGTC et son Protocole, AGN) et les projets en cours (TEM, TER) de la CEE-ONU et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, afin:

- D'indiquer les grands itinéraires internationaux dont il faut envisager la réfection et la modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux affectés par des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
- D'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement.

Résultats escomptés: Rapport **bisannuel** sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international ~~(2002)~~ **(2004)**. Priorité: 1

- f) **Description détaillée des éléments Développement des liaisons entre l'Europe et l'Asie, et notamment préparation d'un du** programme de travail commun CESAP/CEE sur le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie ainsi qu'analyse des conclusions des réunions internationales sur la question.

Résultats escomptés: Rapport sur les liaisons de transport Europe-Asie ~~(2002)~~ **(2003)**. Priorité: 1

- g) **Système de financement de l'infrastructure de transport**

Résultats escomptés: **Rapport sur les expériences nationales.** Priorité: 1

- g) h) Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, et ainsi optimisation de la nécessité de nouveaux investissements (lié au développement du concept de qualité des services).

Résultats escomptés: Rapport sur ~~les seuils relatifs à~~ la qualité des services de transport ~~(2002)~~ **(2003)** . Priorité: 2

- h) i) Amélioration des méthodes existantes de planification des transports, y compris les aspects environnementaux, et relation entre transports et développement économique. Priorité: 2

- j) **Amélioration de la coordination et de l'intégration intermodales en vue d'établir un système de transport européen équilibré** Priorité: 2

⊕ k) Collecte de données sur les investissements dans les infrastructures de transport et étude des incidences des progrès de la répartition modale sur ces infrastructures, en tenant particulièrement compte des coûts externes, afin de faire ressortir l'interaction entre infrastructure et développement modal. Priorité: 3

⊕ l) Activités d'assistance aux pays en transition relatives à l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché, ~~y compris~~. **Est également grâce au inclus** le soutien accordé par le biais du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)².

Résultats escomptés : Rapport annuel sur l'assistance aux pays d'économie en transition (~~2002~~) (2003). Priorité: 1

k) m) Renforcement de la coopération avec les centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport, dont les résultats seront soumis au Comité pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur les activités des centres d'études et de formation (~~2002~~) (2003). Priorité: 2

⊕ n) Analyse de l'évolution des transports dans le bassin méditerranéen et la région de la mer Noire et promotion d'accords internationaux de transport en vue de permettre aux pays méditerranéens, en particulier, d'y adhérer. Priorité: 3

⊕ o) Information sur les études concernant l'établissement d'une liaison permanente entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

Résultats escomptés: Rapport biennal sur l'état d'avancement de l'analyse de la liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar (prochain rapport: 2003). Priorité: 3

2) ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

Comme suite à la Conférence sur les transports et l'environnement: conception et réalisation de programmes visant à créer des réseaux attrayants, en prenant en compte des éléments tels que l'intermodalité, l'interopérabilité et l'utilisation de véhicules respectueux de l'environnement³.

² Une liste détaillée de sujets est reproduite dans le document TRANS/1999/11.

³ En plus de l'élément ci-dessus, le Groupe de travail souhaite être associé aux activités relatives aux transports et à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mise au point de méthodes communes pour la création de bases de données, la mise en oeuvre de programmes scientifiques, l'assistance aux pays en transition, la formulation de directives sur l'environnement, les coûts externes et l'analyse des questions liées à la protection des zones sensibles (voir aussi les éléments I c), d), g), h); III e); IV c), f) du Programme commun d'action.